

CT DO DU 16 OCTOBRE 2017

En préliminaire de ce CT, le Directeur des Opérations a commenté les statistiques de trafic qui ont progressées (+4%) en particulier cet été où de nouveaux records ont été battus. Le bilan est positif en termes de sécurité mais beaucoup moins en termes de délais avec des fortes disparités entre centres. Le matériel désuet est-il en cause ? Certainement et c'est pour cela qu'un « plan été 2018 » sera dévoilé dans quelques semaines. Ce plan qui, malheureusement, sera probablement reconduit chaque année devra permettre de concilier un trafic en constante augmentation face à un matériel vieillissant, tout cela sans aucune certitude sur les délais de mise en œuvre des nouveaux systèmes. Une réunion spécifique à la modernisation des systèmes demandée par les OS signataires du protocole a eu lieu le 18 octobre.

Suites données

SERA C : Le problème est la mise en conformité de la phraséologie en France.

C'est par un règlement qui s'appliquerait donc tel quel, que l'EASA entend imposer l'uniformisation de la phraséologie employée en Europe, inspirée directement par celle de l'OACI. Alors que les premières formations à la nouvelle phraséologie avaient été faites, une étude a montré un rallongement significatif de l'épellation des chiffres en français. La DO a obtenu une dérogation temporaire de la part de la DSAC et prépare un dossier pour obtenir une dérogation à l'EASA. Ce qui est loin d'être garanti !

Télétravail : Ce point était également une question diverse de FO.

La présentation qui nous est faite de la mise en œuvre du télétravail à la DO est claire : en dehors de l'échelon central les refus sont quasi systématiques. L'argument qui nous est opposé reste le même : il n'y aurait pas de postes qui répondraient aux critères du télétravail, à savoir un ensemble de tâches identifiées, regroupables et récurrentes. FO, qui reconnaît une (timide) avancée quant aux postes reconnus télétravaillables, ne peut se satisfaire de cette explication. En effet, la DO fait ici une analyse par type de poste alors que le décret prévoit une analyse pour chaque personne, ce qui est très différent.

Au vu du trop grand nombre de refus, FO continuera à faire valoir le droit au télétravail à la DO !

Point sécurité/trafic/délais

Une présentation détaillée nous montre que globalement le trafic est effectivement en hausse de 4% (janvier-septembre 2017 comparé à janvier-septembre 2016) mais avec un fort contraste entre l'en-route (+7%) et les vols intérieurs (-0,4%). Les délais sont en moyenne en baisse sur janvier-septembre mais en hausse sur la période estivale ce qui reste logique.

A propos des intrusions VFR (en espace de classe A, C et D) où les intrusions dans les nouveaux volumes RMZ ne devraient pas être prises en compte, FO a fait la demande d'un indicateur spécifique qui permettra d'évaluer leur efficacité. Concernant les aérodromes sans CTR ou RMZ dont les « intrusions » dans la circulation d'aérodrome ne sont pas comptabilisées, FO fera des propositions pour améliorer cet état de fait.

Evolution de l'organisation DO

Un certain nombre de notes et arrêtés sont soumis à l'avis du CT DO afin d'accompagner la mise en œuvre des réorganisations des services techniques débattus au niveau local dans le cadre défini par le protocole social.



Projet réorganisation du CESNAC – SIA : L'objectif est de regrouper les 3 pôles au sein du CESNAC. Cette proposition a reçu un avis favorable des CT locaux SIA et CESNAC.

Vote : Pour FO - UNSA Abstention : CGT - SNCTA

Note de service temporaire GRT/GRTS : Dans le cadre de la modernisation de la filière technique, le CESNAC et CDG proposent des réorganisations de leur service technique au stade projet de service. La note de service présentée décrit des dispositions transitoires sur le GRT et GRTS et sera abrogée dès la publication de la note d'organisation définitive.

Vote : Abstention : FO - SNCTA Pour : UNSA Contre : CGT

Note d'organisation du SNA-CE : Cette note DO reprend le texte voté en CT local.

Vote : Pour FO – UNSA Contre : CGT Abstention : SNCTA

Evolution des BO de Cannes et Pointe-à-Pitre

Cannes : La révision de BO à Cannes fait suite à l'armement d'une nouvelle position dédiée au Quai du large. Pour se faire, la DO a identifié plusieurs périodes de trafic avec des plages d'armement différenciées. Pour FO, la plage en période dite intermédiaire n'est pas adaptée à la réalité du trafic et nécessiterait d'être revue tout comme les possibilités d'absence sur cette même période.

C'est pourquoi FO a demandé et obtenu que l'étude se poursuive et que le BO de Cannes soit mis au vote au prochain CT DO.

Pointe-à-Pitre : Tout comme Fort-de-France, le BO de Pointe-à-Pitre a été révisé et la DO propose un chiffre à 31.

Vote : Abstention : FO - UNSA - SNCTA Contre : CGT

Modification de l'arrêté du 24 avril 2008 fixant les attributions, l'effectif et la procédure de nomination et la formation des ACDS chargés de l'ATFCM dans les CRNA

Le dimensionnement retenu pour les adjoints aux chefs de salle chargés de l'ATFCM est de douze par zone de qualification au CRNA Nord et au CRNA Sud-Est, de quinze en moyenne sur 12 mois au CRNA Sud-Ouest, de seize au CRNA Ouest et de dix-sept au CRNA Est.

Vote Pour : FO, CGT, SNCTA Abstention : UNSA

A la suite de ce vote, l'UNSA a proposé le nombre de 14 pour le CRNA SE, proposition qu'a mis au vote le DO.

Vote : Pour FO, UNSA, CGT - Abstention : SNCTA

Suite de la mission d'expertise QS de l'organisme de Melun-Seine

L'organisme de Melun-Seine est une plateforme qui présente plusieurs spécificités du fait de l'étendu des espaces gérés (équivalents à la Belgique), de son éloignement géographique du siège SNA, de ses nombreux chantiers techniques et de son sous-effectif chronique. L'ensemble de ces éléments est source d'événements à traiter sans que Melun-Seine n'ait la structure pour le réaliser.

Un GT s'est donc tenu afin de partager le constat avec un focus sur la sécurité et trouver des solutions.

Jusqu'à aujourd'hui, c'est le chargé d'affaires du SNA-N qui a apporté son soutien à la QS Melun. FO estime que cette solution ne peut être pérennisée et défend plutôt la création d'un poste dédié sur site, ce qui permettra de faire face à la charge du travail et une bonne réactivité en cas d'événements.

Pour la DO, la solution pérenne est encore à trouver, hésitant entre un soutien du CRNA, du SNA et un mix des deux. Pour FO, aucune de ces propositions n'est réellement efficace.

Une réponse devrait être apportée lors du prochain CT DO.



Questions diverses FO

Arrêté Xpé Cayenne et Pyrénées : FO s'inquiète du retard dans la parution de l'arrêté Xpé de Cayenne et Pyrénées qui permet à ces organismes de faire valoir leurs spécificités en terme d'organisation du travail.

Cet arrêté serait encore bloqué au niveau du guichet unique et la DO ne peut donner aucune certitude quant à la date de sa valeur (début d'année, date du vote en CT ou date de parution).

FO demande à ce que la date retenue soit celle prévue initialement dans l'arrêté, à savoir le 1^{er} janvier de cette année.

Energie-Clim : FO s'inquiète des équipes Energie-Clim encore trop souvent dimensionnées pour pouvoir reprendre entièrement les tâches qui lui sont dévouées : alors qu'à Roissy, on peine à obtenir des ouvertures d'AVE d'Electrotechnicien pour remplacer les OE mutants vers d'autres services, à Marseille on tourne en rond en répondant qu'on ne peut pas confier aux OE toutes les tâches d'Energie fautes de ressources, et que les ressources sont insuffisantes pour reprendre toutes les tâches d'Energie et de clim : ce qui est clair, c'est que les équipes sont sous-dimensionnées pour effectuer tous les travaux qu'on pourrait leur confier.

FO veillera à faire avancer dans le **GT14 les travaux sur les tâches Energie-Clim dans les services de la DSNA**, afin de dimensionner de manière suffisante les équipes dans tous les CRNA et tous les SNA, sans détérioration du niveau de sécurité.

SIV Normandie : Les travaux sur ce sujet sont en stand-by aujourd'hui, les ressources étant mises sur le projet SIV ouest parisien. Les réflexions reprendront en fin d'année. Un point d'étape sera fait au prochain GS espace ou CT DO qui suivra.

Vos représentants FO : Laurent NOTEBAERT - Anne GIACOMETTI-LIZOT - Sébastien BELNOU - Franck DUPONT

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail

Portable :

ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116

Email :

33704 MERIGNAC CEDEX

